

Réf : DGSSAJE-2025-25

ARRETE RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES DEUX VICES-PRESIDENTS DE LA SECTION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS

PROCLAMATION DES RESULTATS SCRUTINS DU 08 AVRIL 2025

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles R.811-10 et suivants ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-7 relatif à l'élection des membres des sections disciplinaires compétentes à l'égard des enseignants-chercheurs, des enseignants et des usagers en date du 13 février 2025 ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-8 rectificatif relatif à l'élection des membres des sections disciplinaires compétentes à l'égard des enseignants-chercheurs, des enseignants et des usagers, en date du 25 février 2025 ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-11 relatif à la proclamation des résultats des élections des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, en date du 19 mars 2025 ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-16 relatif à l'organisation des élections visant à pourvoir les sièges vacants compétentes à l'égard des enseignants-chercheurs, des enseignants et des usagers, en date du 19 mars 2025 ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-18 relatif aux candidatures pour l'élection d'un représentant des professeurs des universités et personnels assimilés pour la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, en date du 28 mars 2025 ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-20 relatif à la proclamation des résultats de l'élection d'un professeur des universités, le 1^{er} avril 2025 pour la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, en date du 02 avril 2025 ;
- Vu** l'arrêté DGSSAJE-2025-25 relatif à l'organisation des élections du président et des vice-présidents de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, en date du 02 avril 2025 ;
- Vu** les candidatures reçues le vendredi 04 avril 2025 ;
- Vu** le procès-verbal de dépouillement des scrutins du 08 avril 2025 ;

ARRÊTE

ARTICLE I – ELECTION DU PRESIDENT

- **1^{er} Tour**

Nombre de sièges à pourvoir : 1

Nombre d'électeurs inscrits : 8

Candidat : Madame Emiliane TAILLEBOIS

Nombre de votants : 6

Nombre de suffrage exprimés : 6

Résultats :

Madame Emiliane TAILLEBOIS : 6 voix

Votes blancs : 0

Madame Emiliane TAILLEBOIS est déclarée élue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, présidente de la section disciplinaire du conseil académique de l'université d'Orléans, compétente à l'égard des usagers.

ARTICLE II – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

• **1^{er} Tour**

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Nombre d'électeurs inscrits : 8

Candidats :

- Madame Catherine MURA

- Madame Karine LOTH

Nombre de votants : 6

Nombre de suffrage exprimés : 6

Résultats :

- **Madame Catherine MURA : 6 voix**

- **Madame Karine LOTH : 6 voix**

Votes blancs : 0

Madame Catherine MURA et Madame Karine LOTH sont déclarées élues, à la majorité absolue des suffrages exprimés, vice-présidentes de la section disciplinaire du conseil académique de l'université d'Orléans, compétente à l'égard des usagers.

ARTICLE III – PUBLICITE ET EXECUTION

Cet arrêté est publié sur le site internet de l'université.

Fait à Orléans, le 09 avril 2025

Le Président de l'université d'Orléans



Eric BLOND,

Décision classée au registre des actes administratifs de l'Université d'Orléans, consultable au Service des affaires juridiques.	Décision publiée sur le site internet de l'Université d'Orléans le : 09 avril 2025 Transmis au Recteur le : 09 avril 2025
--	--